

Paris, le 14 novembre 2019

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

TROISIEME ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE DE LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE AMF-CEVIPOF/SCIENCESPO

Des maires plus combatifs à quatre mois des élections municipales

Dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité, à l'initiative et en partenariat avec l'AMF, le CEVIPOF/Sciences Po a conduit une enquête auprès de l'ensemble des maires de France pour suivre et mieux comprendre leur état d'esprit à quelques semaines du scrutin municipal de mars 2020.

Voici les principaux enseignements :

- Les 4 355 maires interrogés par l'enquête CEVIPOF-AMF manifestent un esprit plus combatif que l'an passé. À quelques mois des prochaines échéances électorales, **60 % des maires (contre 45 % en 2018) considèrent que la situation de leur commune s'est améliorée au cours des cinq dernières années.**
- **Toujours à propos de bilan, une forte majorité d'entre eux (90 %) jugent que leur commune est en bonne santé financière** (contre 80% l'an passé). Mais ce bilan tranche avec la représentation des Français de la situation financière de leur commune (en moyenne 2,5 fois plus pessimistes que leur maire).
- **La traduction de cet esprit combatif est à lire dans l'évolution sensible du pourcentage de maires prêts à se représenter en mars 2020.** En 2018, bien qu'il ne leur était pas proposé de répondre « je n'ai pas encore pris ma décision », ils étaient 50 % à vouloir jeter l'éponge. En 2019, avec ce changement dans l'enquête, ils sont 48 % certains d'être candidats à leur propre succession, 23 % encore indécis et 28 % à déclarer vouloir abandonner. Si les choses devaient en rester ainsi, le scrutin 2020 ressemblerait à celui de 2014 en termes de renouvellement.
- **Le taux d'abandon varie presque du simple au double entre les communes de moins de 3 500 habitants et celles de plus de 30 000 habitants.** L'effet « taille » des communes continue à jouer sans pour autant opposer les « maires ruraux décrocheurs » aux « maires urbains résilients ».
- En réalité, **il existe un seuil autour des communes de moins 3 500 habitants** : les maires appartenant à cette strate sont partagés entre ne pas se représenter (30 %), se représenter (46 %) et décider plus tard (24 %).
- **Les résultats confirment que la conciliation entre vie personnelle et professionnelle et la fonction de maire arrive en tête des motifs de non candidature en 2020.** Pour 55 % des maires des communes de 5 à 10 000 habitants, le mandat de maire exerce même une influence négative sur leur vie personnelle.
- **La question des intercommunalités continue de susciter quelques controverses** autour de la taille XXL de certains regroupements (25 % de maires considèrent que leur intercommunalité fonctionne mal). Malgré tout, la majorité des maires (54 %) ne souhaitent pas s'engager dans un processus de révision à la baisse ou à la hausse du nombre de communes au sein de leurs intercommunalités.
- **Enfin, 70 % des maires interrogés déclarent exercer une fonction et non un métier.** En rapportant le nombre d'heures de travail déclarées de manière hebdomadaire et le montant maximal d'indemnités perçues, l'enquête rappelle combien la fonction de maire est plus proche du bénévolat que d'une profession généreusement rémunérée.

[Télécharger l'analyse complète](#)

Contacts presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLÉ
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr



Des maires plus combatifs à quatre mois des élections municipales

Analyse de Martial Foucault, professeur à Sciences Po et directeur du CEVIPOF

À quatre mois des prochaines élections municipales, le climat politique local s'est légèrement amélioré par rapport à la même période de l'an passé. Il faut rappeler qu'en octobre 2018 la relation entre les maires et les représentants de l'État s'était profondément abîmée. Depuis, la révolte inédite des Gilets jaunes a forcé l'exécutif à réagir en plusieurs temps. L'une des réponses a été l'organisation du Grand débat national pour réinstaller le président de la République au cœur des territoires. Emmanuel Macron a décidé de s'impliquer personnellement lors de quatorze débats, dont six avec les maires. Et c'est d'ailleurs, symboliquement, devant 600 élus normands réunis dans le gymnase de la commune de Grand Bourgtheroulde que le Grand débat national a été lancé. Au terme de cette séquence, le clivage entre une France d'en haut incarnée par des élites éloignées des réalités territoriales (fracture numérique, mobilités, déserts médicaux et éducatifs...) et une France d'en bas représentée par des maires aux capacités d'action publique limitée ne s'est pas refermé. Actuellement discuté au Parlement, le projet de loi Engagement et proximité porté par Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales, propose des éléments de réponse à ce que nous avons pu identifier, lors de l'enquête d'octobre 2018, comme sources d'insatisfaction des maires, en particulier autour des relations entre les communes et leur intercommunalité.

Dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité, à l'initiative et en partenariat avec l'AMF, Martial Foucault a conduit une enquête auprès de l'ensemble des maires de France pour suivre et mieux comprendre leur état d'esprit à quelques semaines du scrutin municipal de mars 2020. La décision de se porter de nouveau candidat est analysée selon la taille des communes, l'ancienneté électorale mais aussi à travers les conséquences de cet engagement au sein de la sphère personnelle et familiale. Enfin, l'enquête consacre une place importante aux formes de bilan que les maires dressent à l'issue de cette mandature 2014-2020.

MÉTHODOLOGIE

À partir du fichier des maires de l'AMF, une enquête comprenant une cinquantaine de questions a été administrée en ligne entre le 12 octobre et le 7 novembre 2019. Envoyée auprès de 33 279 maires, le taux de réponses s'établit à 13 % (soit 4 355 réponses complètes de maires) et 18 % si l'on tient compte des réponses incomplètes (soit 6 450 maires). La représentativité de l'enquête est assurée par une proportion équivalente de maires répondants dans chacune des strates de population des communes françaises.

L'enquête comportait trois volets ayant trait à l'environnement de travail du maire, à son état d'esprit, aux relations avec d'autres structures de gouvernement et au bilan de mandature pour la période 2014-2020. Plusieurs questions ouvertes sur les insatisfactions et satisfactions des maires feront l'objet d'une analyse de contenu textuel dans une future note.